

Maintenicien chef en aéronautique option porteur

RNCP4970 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	253r
Code(s) ROME	I1602
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/03/2012

Certificateur(s)

Ministère de la Défense

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le maintenicien chef en aéronautique option Porteur est un chef d'équipe. Il assure la maintenance des aéronefs avec une équipe spécialisée dans les différents domaines d'intervention de sa spécialité. Il est responsable de la disponibilité technique opérationnelle des aéronefs. Il effectue de plus la gestion des matériels et de la documentation technique des aéronefs. Quotidiennement, il rend compte à sa hiérarchie du déroulement de ses activités.

Les activités principales du maintenicien chef en aéronautique option Porteur sont :

- assurer la disponibilité technique opérationnelle des aéronefs, de leurs systèmes mécaniques et de génération électrique, et des équipements de test ;
- organiser le travail des équipes techniques d'un service aéronautique ;
- assurer le suivi technique des aéronefs, des matériels de rechange et la gestion de la collection documentaire d'un service ;
- gérer le matériel du service ;
- participer aux actions de prévention et de lutte contre les sinistres.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées : - Réaliser et garantir les opérations techniques de contrôle et de maintien en condition opérationnelle des systèmes mécaniques, de génération électrique et de test.

- Diriger et former les équipes d'entretien intervenant techniquement sur le conditionnement opérationnel des aéronefs, des principaux systèmes porteurs et de test.
- Suivre les échéanciers de contrôle, les évolutions techniques et la traçabilité des opérations effectuées sur les aéronefs, les principaux systèmes avioniques, porteurs ou de test.
- Approvisionner et suivre en comptabilité les matériels de rechange aéronautiques.
- Conduire une intervention dans les domaines de lutte contre un sinistre.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la certification a vocation à exercer ses fonctions comme officier marinier au sein d'unités à terre ou embarquées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien/Mécanicienne révision mécanique (aéronautique)

De retour à la vie civile, les marins titulaires de la certification exercent leur métier dans le domaine de la mécanique, en général en qualité de mécanicien de maintenance aéronautique, automobile et nautique. Pour exercer leur métier en qualité de mécanicien de maintenance aéronautique dans la vie civile, les titulaires de la certification sont souvent amenés à suivre une formation complémentaire afin d'acquérir une licence de maintenance des aéronefs (LMA) Partie-66.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'obtention du statut militaire, sous réserve des conditions de recrutement en vigueur, est exigée par le ministère de la défense pour exercer cet emploi au sein de la Marine Nationale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 189 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	17 706
Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est présidé par le général commandant l'école de formation ou le directeur des formations. Il est composé à part égale de formateurs et de membres de la profession (au minimum 2 personnes par collège). Les membres extérieurs à l'organisme représentent 80 % du jury.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est présidé par le général commandant l'école de formation ou le directeur des formations. Il est composé à parts égales de formateurs et de membres de la profession (au minimum 2 personnes par collège). Les membres extérieurs à l'organisme représentent 50 % du jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/03/2012
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP3094

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP14312

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

e-mail : sicm@recrutement.marine.defense.gouv.fr N°AZUR : 0 810 501 501

<http://www.marinerecrute.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4970/>